

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 16 JUN 2022
N° 20220028**

L'an deux mille vingt et deux, le seize juin à 18h00, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni, Sous la présidence de BRUNET Joël, Vice-président du Comité deS AGES du Pays Trithois au Comité des âges d'Aulnoy lez valenciennes

Monsieur le Président rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée convoquée le 09 juin 2022, où le quorum n'avait pas été atteint et que la présente séance a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 10 juin 2022.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	03 juin 2022
Date de la 2 ^{ème} convocation :	10 juin 2022
Membres en exercice :	32
Présents :	16+1pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :20220028 :Affectation des résultats sivu

Titulaires présents : ANDRÉ Liliane « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique « Trith Saint Léger »

Suppléants présents : MAROUSEZ Bérénice « Prouvy »

Titulaire absents – excusés : DUEZ Marie-josé « Artres », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing » pouvoir donné à RAMEZ Damien, GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », YAHIAOUI Malika « Trith saint Léger », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Monsieur le Président fait part à l'assemblée qu'en vertu de l'instruction budgétaire M14, le Comité Syndical doit délibérer sur les résultats du compte administratif et les affecter au budget de l'exercice suivant.

Pour l'exercice 2021, les résultats comptables du budget principal « Comité des Ages du Pays Trithois » sont les suivants :

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2021	
Total des charges	12 245,35
Total des produits	20 733,34
Résultat de clôture 2021	8 487,99
Report du résultat cumulé 2020	216 232,48
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE 2021	224 720,47

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021	
Total des charges	358 831,77
Total des produits	448 050,29
Résultat de clôture 2021	89 218,52
Report du résultat cumulé 2020	127 732,98
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE 2021	216 951,50

Le Comité Syndical
Vu l'exposé de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré

DÉCIDE de reprendre :

- Le résultat de la section d'investissement au compte 001 pour 224.720,47 €
- Le résultat de la section de fonctionnement au compte 002 pour 216.951,50 €

DIT que les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021 seront repris au budget de l'exercice 2022 du budget principal « Comité des Ages du Pays Trithois ».

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :

